

Réf: Dossier 158044

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « LUXE DE PRINCE »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE,
Lot 1003, Ilot 42

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 07/11/2022, et enregistrés au CEPICI le 23/11/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « LUXE DE PRINCE »

Objet : LA VENTE DE CHAUSSURES POUR HOMME

ET POUR LA REALISATION DE L'OBJET SOCIAL

-L'ACQUISITION, LA LOCATION ET LA VENTE DE TOUS BIENS MEUBLES ET IMMEUBLES.

-L'EMPRUNT DE TOUTES SOMMES AUPRES DE TOUS ETABLISSEMENTS FINANCIERS AVEC POSSIBILITE DE DONNER EN GARANTIE DES BIENS SOCIAUX.

-LA PRISE EN LOCATION GERANCE DE TOUS FONDS DE COMMERCE.

-LA PRISE DE PARTICIPATION DANS TOUTE SOCIETE EXISTANTE OU DEVANT ETRE CREEE

-ET GENERALEMENT, TOUTE OPERATIONS FINANCIERES, COMMERCIALES, INDUSTRIELLES, MOBILIERES, ET IMMOBILIERE, SE RAPPORTANT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT A L'OBJET SOCIAL OU POUVANT EN FACILITER L'EXTENSION OU LE DEVELOPPEMENT.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE,

Lot 1003, Ilot 42

Dirigeant(s) M SORO NAGNININ MALAMINE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-11094 du 08/12/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°67611/GTCA/RC/2022 du 08/12/2022

